



## Face au coronavirus, l'Agglo Seine-Eure reste solidaire du personnel soignant et propose des solutions adaptées pour la garde des enfants

Mercredi 18 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La fermeture des établissements scolaires, crèches et centres de loisirs ce lundi 16 mars a été le début d'un vrai casse-tête pour les parents. Si certains restent confinés et assurent la garde des plus jeunes, les professionnels de santé doivent se rendre au travail. Trouver une solution pour accueillir leur enfant est donc indispensable.**

Suite aux recommandations du Président de la République, l'Agglomération Seine-Eure met tout en œuvre pour proposer un service de garde pour les enfants du personnel soignant, indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Les enfants, âgés entre 0 et 12 ans, seront donc accueillis en nombre réduit, dans les crèches et centres de loisirs.

**La marche à suivre pour tout professionnel de santé concerné par les possibilités d'accueil fixées par l'Etat :**

Contactez l'Agglomération Seine-Eure par mail à l'adresse suivante :

[enfance.jeunesse@seine-eure.com](mailto:enfance.jeunesse@seine-eure.com)

en envoyant ses coordonnées, le besoin et un justificatif professionnel.

Les services compétents reviendront vers les intéressés dans les plus brefs délais, afin de leur apporter une solution adaptée à leur besoin.

## Rappel : afin de stopper l'épidémie, les règles d'hygiène et de civisme sont à respecter

- Rester confiné
- Ne sortir qu'en cas **d'extrême nécessité et porter sur soi l'attestation de déplacement dérogatoire** (à télécharger sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr))
- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Ne pas se serrer la main et s'embrasser
- Garder une distance sanitaire d'un mètre

**Pour plus d'informations : [gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus) ou 0 800 130 000**



### À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

### CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Agnieszka Rochowicz - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 07 72 37 51 42 - [agnieszka.rochowicz@seine-eure.com](mailto:agnieszka.rochowicz@seine-eure.com)



[agglo-seine-eure.fr](http://agglo-seine-eure.fr)



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)